

NATATION SCOLAIRE 2022 - 2023

Informations aux parents des classes élémentaires

L'activité **natation scolaire** est une discipline éducative complète qui contribue au développement moteur, affectif et cognitif de votre enfant. L'assiduité est donc un facteur important pour le bon déroulement de l'activité et pour les apprentissages. Seuls pourront être dispensés les enfants ayant un réel problème de santé, justifié par un certificat médical précisant la période de dispense.

Pour que votre enfant aborde cette activité dans les meilleures conditions possibles, il est souhaitable de lui présenter la découverte du milieu aquatique de façon positive, de l'encourager, voire de le rassurer.

Les séances de natation nécessitent :

- pour les **filles** : **maillot de bain une ou deux pièces** (*sans manche ni jambière*)
- pour les **garçons** : **slip ou boxer de bain**, seul autorisé pour des raisons d'hygiène (*short, bermuda, caleçon, cycliste... sont interdits*)
- 1 **bonnet de bain obligatoire**, marqué lisiblement au prénom de votre enfant
- 1 ou 2 serviettes
- 1 sac plastique pour mettre serviette, maillot de bain mouillés.
- 1 savon liquide (*plus pratique qu'une savonnette*). Les récipients en verre sont interdits.
- de s'alimenter normalement dans les heures précédant la séance piscine.
- de prévoir un en-cas qui sera mangé après la séance (*fruits, biscuits, barres céréalières...*).
- de pouvoir se couvrir la tête en sortant de la piscine en hiver. Ce n'est pas à la piscine que l'enfant s'enrhume mais en sortant insuffisamment couvert (dans les piscines, les températures de l'eau et de l'air sont constantes en toutes saisons).
- que les affections cutanées soient soignées (*verruës, molluscums, poux et autres affections doivent être recherchés régulièrement*). **Dans le cas contraire, votre enfant ne pourra pas prendre part aux cours.**

Merci par avance de la compréhension et du respect que vous porterez à ces consignes.

L'équipe pédagogique